



Monsieur Pascal DUBOIS
Directeur Technique National
Fédération Française d'Équitation
81 avenue Edouard Vaillant
92517 Boulogne cedex

Paris, le 25 septembre 2009

Monsieur le Directeur Technique National,

Soucieuse de défendre l'essor la discipline du Dressage, notre association souhaite réagir au projet 2010 de séparer les Championnats de France Pro et Amat, et d'organiser les seconds à Vidauban.

Croyez bien que notre démarche auprès de vous n'est pas d'ordre catégoriel, la perspective pour les juges d'aller officier dans les environs de Saint Tropez n'étant pas spécialement déplaisante. Nous ne contestons pas non plus que le site de Vidauban soit d'une très haute qualité.

Si nous vous faisons part de notre désaccord, c'est parce que nous estimons que cette décision ne va pas dans le sens du développement et de la promotion de notre sport. Et ce, pour deux raisons :

- La séparation des amateurs et des professionnels nous semble être une mauvaise chose. En effet, il est dommage d'abandonner l'idée de faire des Championnats une grande fête réunissant tous les acteurs de la discipline, du niveau plus élémentaire au plus haut niveau. Il est dommage de priver les amateurs de ce contact - rarissime - avec les cavaliers de haut niveau. Il est dommage de ne plus pouvoir (vouloir ?) les faire rêver par cette confrontation.
Cette orientation nous semble d'autant plus incompréhensible que les grands rassemblements sportifs et festifs constituent une des clés de voute de la réussite du mouvement poney, et que La Motte Beuvron reste le meilleur exemple de cette politique d'ouverture et de développement que votre Fédération veut incarner. Pourquoi, dans notre discipline, s'écarter de ces principes qui ont fait leurs preuves ?
- Si fastueux et magique que soit le Domaine de Vidauban, son emplacement géographique est de toute évidence un handicap majeur, à moins que l'on vise à ce qu'il y ait peu de participation à ces championnats amateurs. De par sa situation géographique, les futurs championnats vont contraindre 80% de la population visée à accomplir entre 1000 et 2000 kms aller retour. Comment croire que les amateurs, les parents d'amateurs, vont se montrer disposés à effectuer un trajet si long et si coûteux ? Comment croire qu'elles

vont trouver à se loger à des tarifs abordables en pleine saison estivale (et même tout simplement à se loger) ?

En fait, la Fédération s'apprête à organiser les Championnats des gens fortunés. L'intention louable de motiver les initiatives d'organisation privées vaut-elle vraiment ce sacrifice ?

Enfin, comment ne pas prendre en compte dans cette décision, le confort et le bien-être des chevaux, pas préparés pour la plupart aux niveaux de température du grand sud ?

Les raisons qui ont poussé à un tel choix sont sans doute excellentes, mais nous semblent devoir être mises en balance avec celles qui plaident d'une part en faveur d'un endroit géographiquement plus central, d'autre part en faveur du regroupement des championnats. Pour notre part, nous défendons l'objectif d'en faire un évènement central (géographiquement et symboliquement) mobilisant et fédérant tous les acteurs de la filière Dressage.

Vous remerciant de bien vouloir prendre notre position en considération,

Veillez croire, Monsieur le Directeur Technique National, en l'assurance de notre meilleure considération.

Bertrand HARDY

Vice-Président du Club Français des Juges de Dressage